

## MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

### Transport d'élèves vers les installations sportives Marché du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 7 juillet 2023

#### REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

Date limite de remise des offres : mercredi 22 juin 2022 à 12h

#### POUVOIR ADJUDICATEUR

Etablissement : Collège Voltaire

Adresse : Place Voltaire  
83100 TOULON

Représenté par sa cheffe d'établissement Mme. Marie-France Foulatier, Principale

Contact établissement : Mme Murielle Ummerhover, adjointe-gestionnaire

☎ 04 98 00 43 00

Mail : gestionnaire.0830954l@ac-nice.fr

#### COMPTABLE ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS :

Monsieur Thierry Trotobas, Agent Comptable, Lycée Rouvière Toulon

#### OBJET DU MARCHE :

La présente consultation a pour objet le transport (aller-retour) des élèves du collège Voltaire vers les installations sportives de la ville de Toulon, principalement :

Stade Léo Lagrange  
Piscine Port Marchand  
Piscine Font Pré  
Gymnase Vert Coteau

Et dans le cadre des activités nautiques, transport vers le Club nautique Plages du Mourillon, à Toulon.

#### DESCRIPTION DES PRESTATIONS :

Les prestations portent sur les périodes de fonctionnement de l'établissement : Le planning des rotations n'est pas encore connu et sera communiqué dès que possible au candidat retenu. Le planning des rotations est susceptible d'être modifié tout au long de l'année scolaire. Il est prévu de 10 à 20 rotations par semaine selon les cycles, sur environ 34 semaines de cours par année scolaire. Ce nombre estimatif n'engage en rien l'établissement. Le planning de l'année précédente est communiqué à titre indicatif.

L'établissement compte 20 classes. L'effectif des classes varie entre 25 et 29 élèves. Les élèves sont encadrés par leur professeur d'éducation physique et sportive.

L'annulation d'un transport est possible : elle est faite par l'établissement dès que possible et jusqu'à la veille de sa réalisation sans donner lieu à facturation.

Tout retard supérieur à 15 minutes, de présentation du bus au lieu de rendez-vous entraînera l'annulation du transport, sans facturation à l'établissement, sauf si l'enseignant décide de réaliser la rotation.

### **FORME ET DUREE DU MARCHÉ :**

Le marché est un marché à procédure adaptée passé en application de l'article L2123-1 du code de la commande publique.

Le présent marché est conclu pour l'année scolaire 2022/2023

Le dossier de consultation est publié sur le site de l'AJI-Gestion pour l'éducation : <https://mapa.aji-france.com>

Il comprend les pièces suivantes :

- Le présent règlement

Ce document fait référence au Cahier des Clauses Administratives Générales Fournitures Courantes et Services.

- L'acte d'engagement

### **MODALITES DE CANDIDATURE**

➤ Date et heure limites de dépôt des offres : le mercredi 22 juin 2022 à 12h.

➤ Transmission des offres :

En déposant l'offre sur la plateforme MAPA du site l'AJI.

L'offre et l'ensemble des documents du dossier de candidature sont rédigés en français.

➤ Conditions de candidature :

Les candidats ne doivent pas être placés sous l'effet d'une mesure d'exclusion de plein droit de la commande publique.

Les candidats devront disposer d'un certificat de capacité professionnelle en cours de validité.

➤ Dossier de candidature :

Le dossier du candidat doit comprendre les éléments suivants :

- le présent règlement, accepté sans modification, paraphé, dûment signé, avec cachet de la société.
- l'acte d'engagement daté et signé par le représentant habilité de la société
- attestation sur l'honneur justifiant que le candidat n'est pas dans une situation lui interdisant de soumissionner à l'attribution d'un marché public.
- un document spécifiant les références professionnelles (agrément, licence, habilitation).
- une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle.

- un document de présentation du candidat permettant d'apprécier ses capacités professionnelles, économiques et financières.
- l'offre du candidat présentée sous la forme d'une remise de prix pour un aller-retour (Prix HT et TTC par rotation). Le candidat indiquera la capacité des bus susceptibles d'être mis à disposition.

### **CRITERES DE CHOIX :**

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

Prix : 80%

Qualité des prestations et services: 20%

Le candidat retenu recevra un bon de commande début septembre.

### **DETERMINATION DES PRIX**

Les prix proposés par le candidat s'entendent fermes et définitifs pour la totalité des prestations et sur la durée des prestations.

### **DELAI DE VALIDITE DES OFFRES**

Le candidat est tenu par son offre jusqu'au 12 septembre 2022.

### **REGLEMENT :**

Les sommes dues en exécution du présent marché sont payées dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de la facture mensuelle détaillée (dates et destinations de chaque rotation). Le mode de règlement est le mandat administratif : virement sur le compte bancaire mentionné sur la facture. Le paiement intervient après service fait.

### **DOCUMENTS CONTRACTUELS**

Le marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous :

- les bons de commande
- la proposition financière de l'entreprise de transport
- le présent règlement valant CCAP et CCTP
- le cahier des clauses générales (CCAG) applicable aux marchés publics de fournitures courantes et de services.

Le candidat reconnaît avoir pris connaissance du présent cahier des charges.

Signature du responsable habilité et cachet de l'entreprise